

Objectifs

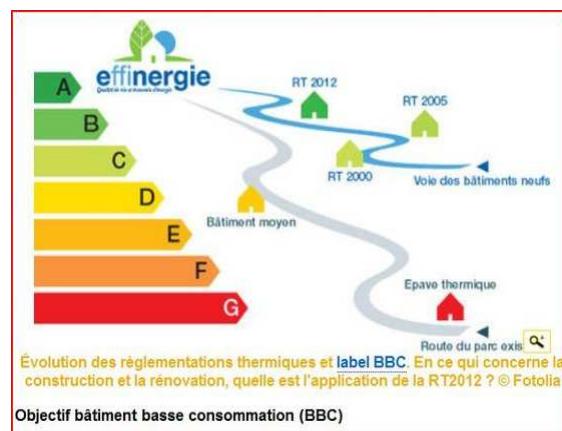
- Comprendre les enjeux liés à la RE 2020
- respecter la mise en œuvre des équipements techniques
- assurer les performances exigées en constructions neuves et extensions



Contenu

- **Introduction et définitions :**
 - ⇒ Différences avec la RT 2012
 - ⇒ énergie primaire et énergie finale
 - ⇒ surface de référence.
- **Exigences de résultats et de moyens :**
 - ⇒ Besoin bioclimatique
 - ⇒ consommation en énergie primaire
 - ⇒ confort en été
 - ⇒ apports solaires
 - ⇒ éclairage naturel
 - ⇒ gestion des équipements techniques.
- **Mise en œuvre et performance :**
 - ⇒ Etanchéité à l'air
 - ⇒ ventilation
 - ⇒ rafraîchissement
 - ⇒ eau chaude sanitaire
 - ⇒ chauffage
 - ⇒ production locale d'électricité
 - ⇒ compteurs d'énergie.

- **Date : 28 mars**
- **Tarif : NC**
- **Durée: 1 jour (7heures)**



Prise en charge :

- ◆ Pour les SALARIÉS(ées) : prise en charge 25€/heure (fournir un bulletin de salaire) + indemnisation des salaires.
- ◆ Pour les GÉRANTS NON-SALARIÉS(ées) : prise en charge 25€/heure (fournir l'attestation URSSAF CFP).

A votre écoute:

Audrey Signorelli - **Conseillère Formation**
Contact : formation@capeb10.fr - 03 25 76 27 80



Réglementation environnementale 2020 :

ELECTRICIENS-CHAUFFAGISTES-PLOMBIERS

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de Siret : NAFA :

Port : Email:

PARTICIPANTS

Bulletin à retourner à CAPEB AUBE, accompagné

d'un chèque à l'ordre de AFOLOR de :

- NC

Nom	Prénom	Statut : Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint	Date de naissance

NON SALARIÉ(es) : Nouvelles règles de prise en charge pour la formation des GERANTS et CONJOINT(es)
Collaborateurs(trices) NON salarié(es): 50h maxi de formation pour l'année 2021 à 25€/heure. Fournir une attestation URSSAF lors de l'inscription d'un CHEF d'ENTREPRISE.

Je certifie ne pas avoir suivi d'heures de formation depuis le début de l'année (50 heures max).

Je joins une attestation URSSAF justifiant du paiement de la contribution formation.

SALARIÉ(es): Prise en charge des formations à hauteur de 25€/ heure pour toutes les formations éligibles + indemnisation des salaires.

J'ai déjà créé mon Compte E-GESTION Constructys:

mes codes d'accès sont

Je n'ai pas encore créé mon Compte E-GESTION Constructys

Cachet de l'entreprise et signature

Date : ____ / ____ / ____